Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Eschdorf, le 9 août 2022

Publication à partir du 10.08.2022

Avis au public

Conformément à l'article 24, paragraphe 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration des bâtiments publics - division de la gestion du patrimoine a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un atelier de bois à Insenborn.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,

Administration communale Esch-sur-Sûre